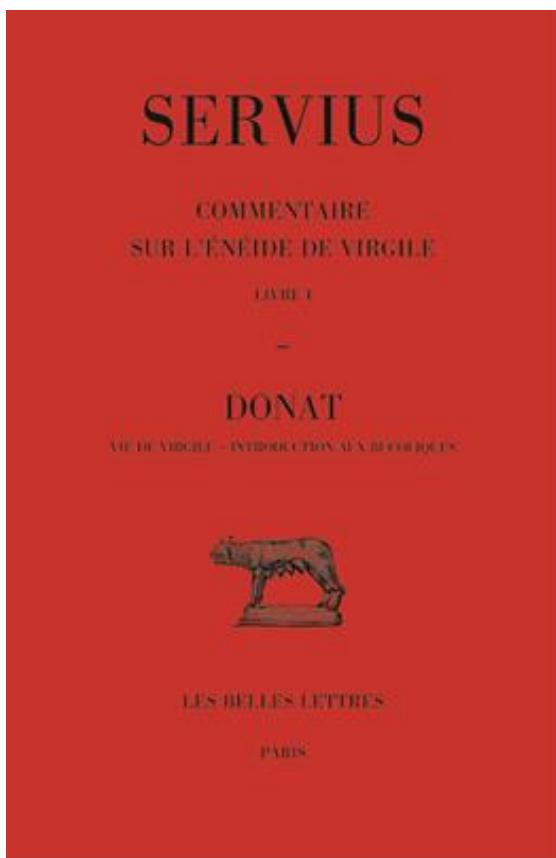


Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Compilation des hommages de la séance du 3 mai 2024

John SCHEID



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage Servius, *Commentaire sur l'Énéide de Virgile : Livre I. Donat, Vie de Virgile, Introduction aux Bucoliques*. Texte édité, traduit et commenté par Daniel Vallat et Michèle Béjouis-Vallat, Paris, Les Belles Lettres, 2023.

Dans la mesure où l'œuvre de Virgile servait dès l'époque d'Auguste dans les écoles romaines, il n'est pas étonnant qu'elle ait suscité de nombreux commentaires de grammairiens pour expliquer les tournures poétiques ou donner des informations sur les faits rapportés par le poète. Deux commentaires avant tout acquièrent une place centrale, ceux de Donat et de Servius composés dans la deuxième moitié du IV^e et au début du V^e s. ap. J.-C. L'œuvre de Donat a malheureusement disparu presqu'entièrement, celle de Servius qui lui suivit de peu nous est parvenue. Il est évident que le monument d'érudition que constitue le commentaire virgilien de Servius revêt aujourd'hui une grande importance, car à côté de données qui lui sont

propres, il contient un choix d'interprétations et de remarques remontant à Donat comme à des grammairiens plus anciens. Ces précieuses annotations de l'érudit se rapportent à l'étymologie, à la scansion des vers aussi bien qu'à la mythologie, au droit et aux institutions de la Rome païenne.

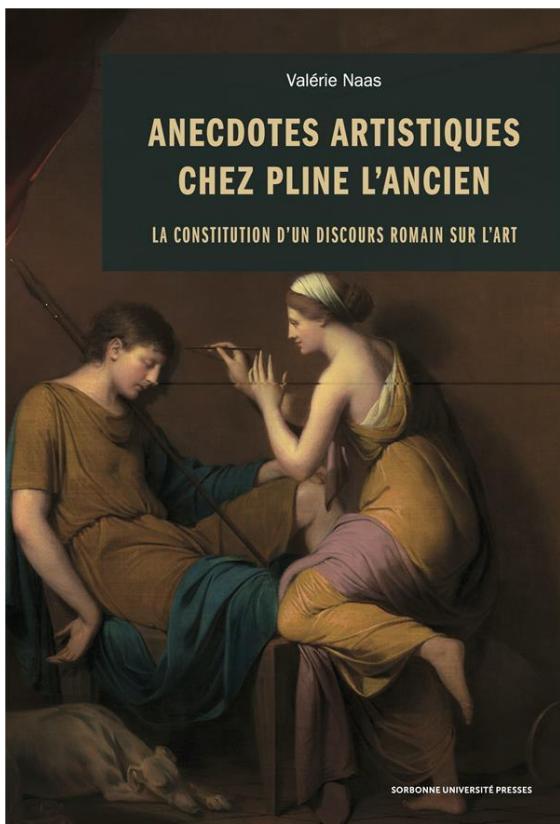
Or l'œuvre de Servius était jusqu'à naguère difficile, sinon interdite d'accès aux étudiants comme au « grand public » dont l'intérêt pour Virgile reste évident. Car du Commentaire servien il n'existe qu'une édition, excellente mais entièrement rédigée en latin, celle de G. Thilo qui a été publiée entre 1881 et 1887 et ne se trouve qu'en bibliothèque ou sur le réseau informatique. Une tentative de réédition née à l'université de Harvard ne dépassa pas deux volumes, respectivement édités en 1946 (livres 1 et 2 de l'*Énéide*, Lancaster, PA) et en 1965 (livres 3-5, Oxford). Mais comme les commentaires des livres 7 et 9, publiés en 1996 et 2003 par G. Ramires à Bologne, ces livres sont également rédigés en latin. Il est donc doublement méritoire qu'un groupe de latinistes et les Belles Lettres décident de reprendre l'ensemble de ce projet, mais en y ajoutant un élément essentiel : la traduction copieusement annotée (206 pages de notes) du commentaire servien. Le premier volume, avec le commentaire de Servius du célèbre livre VI de l'*Énéide*, fut publié en 2012 par E. Jeunet-Mancy, le second, concernant

le livre VIII de l'*Énéide*, en 2022 (G. Ramires, E. Lafond). Il est heureux que le troisième volume, dû à D. Vallat et M. Béjuis-Vallat, soit le premier de la série, car il présente l'introduction générale sur Servius et le Servius dit « de Daniel » (*Servius Danielis*), un document avec de nombreuses gloses au texte de Servius, publié en 1600 par P. Daniel d'après des manuscrits des IX^e et X^e siècles, et des textes complémentaires importants. Le délai depuis les éditions de Thilo et de Harvard a en outre permis aux éditeurs de la série de contrôler et éventuellement d'améliorer les leçons grâce à l'inspection des manuscrits. Le tout est pourvu de traductions, qui font de cette série un outil extraordinaire.

À côté de l'introduction générale, le gros volume I contient également le seul texte conservé de Donat, consacré à la vie de Virgile (§1-46), suivi d'une introduction aux *Bucoliques* (§47-70), tous les deux traduits et annotés. De gros index accompagnent les textes de Virgile et de Donat.

Il convient de saluer le travail de ce groupe de chercheurs sur ce témoignage de l'érudition de l'Antiquité tardive, et le soutien des Belles-Lettres pour la publication de cette série de volumes qui sera forcément nombreuse. En effet, ces engagements ne mettent pas seulement à la disposition des enseignants et des chercheurs un texte mis à jour, traduit et commenté, mais fournissent également à tous ceux qui s'intéressent au poète et à la poésie, sans être des latinistes, un commentaire presque linéaire d'une des grandes œuvres littéraires de l'Occident.

Agnès ROUVERET



Valérie Naas, *Anecdotes artistiques chez Pline l'Ancien. La constitution d'un discours romain sur l'art*, Paris, Sorbonne Université Presses, Collection Rome et ses renaissances, Paris, 2023

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie de la part de son auteur, l'ouvrage de Valérie Naas, *Anecdotes artistiques chez Pline l'Ancien. La constitution d'un discours romain sur l'art* (399 p.), publié à Paris, aux Presses de la Sorbonne, dans la Collection Rome et ses renaissances, issu des recherches menées pour son HDR, dont le garant était Carlos Lévy. Ce livre offre une synthèse magistrale sur le rôle essentiel des livres 33 à 37 de l'encyclopédie plinienne dans la constitution d'un savoir sur les arts visuels et la naissance de l'histoire de l'art dans l'antiquité grecque et romaine, et développe une interprétation novatrice d'une œuvre dont la fonction fut trop souvent réduite par le passé à celle de « réservoir » de sources sur l'art grec et ses premiers historiens de langue grecque.

V. Naas met en effet en évidence la contribution de Pline l'Ancien à la formation d'un discours spécifiquement romain sur l'art. De même que transplantées à Rome à la suite des triomphes, les œuvres grecques « prennent un nouveau sens et dessinent un paysage original », de même, l'encyclopédie plinienne de simple relais entre la réflexion antique sur les arts et les approches modernes et contemporaines en est venue à jouer un rôle actif de médiation, de réélaboration et de transmission de ces savoirs.

V. Naas, qui fait partie sans conteste des meilleurs spécialistes de l'œuvre du naturaliste, depuis la publication en 2002 de son premier livre, *Le projet encyclopédique de Pline l'Ancien*, possède une érudition à toute épreuve sur l'auteur et ses écrits, où figurent aussi nombre de travaux sur l'histoire et la rhétorique. Son excellente maîtrise de l'historiographie plinienne et d'une bibliographie désormais pléthorique sur les thèmes abordés dans son étude en donne une preuve manifeste. Outre les trente pages de bibliographie en fin de volume, des notes denses et synthétiques jalonnent les quinze chapitres de son ouvrage de manière à soutenir le cours de la démonstration.

Le livre est organisé en quatre parties subdivisées en quinze chapitres : la rigueur de la méthode, la finesse des analyses et l'art de la composition impriment leur dynamique à l'ensemble.

La première partie (5 chapitres) justifie le choix des anecdotes d'artistes comme objet de l'enquête, développe une histoire de la notion de l'antiquité à nos jours et en propose une définition. S'il est judicieux, ce choix est aussi « paradoxal » comme le souligne V. Naas, puisque ces petits faits curieux et pittoresques, qui confèrent leur touche particulière aux portraits des meilleurs peintres et sculpteurs grecs présentés dans les derniers livres de l'*Histoire naturelle*, sont aisément identifiables mais, malgré la présence d'éléments proches

dans l'antiquité, ne correspondent pas à un genre antique défini (les premières attestations du terme grec ἀνέκδοτος, chez Cicéron et Diodore de Sicile, désignent des livres encore « inédits »). C'est donc un « outil de réflexion d'origine moderne, qui s'avère éclairant pour un texte antique ».

Le premier chapitre présente un bref état des lieux des principales orientations de l'analyse développée dans les chapitres suivants. L'auteur envisage d'abord la réception de l'*Histoire naturelle* depuis sa parution en 77 jusqu'au Moyen Âge, puis à la Renaissance, lorsque l'histoire de l'art vient s'ajouter aux autres champs du savoir dans lesquels l'encyclopédie plinienne faisait déjà autorité. Les excursus sur les artistes et leurs œuvres sont ensuite situés par rapport au projet général de Pline dédié à l'enquête sur la nature. Sont abordés enfin les acquis des travaux, initiés par *Quellenforschung* à la fin du XIX^e siècle, sur les sources grecques de Pline, qui ont permis d'identifier les traces des premiers traités d'histoire de l'art grec, composés entre la fin du IV^e siècle et le III^e siècle av. J.-C. La contribution de leurs auteurs, l'historien Douris de Samos et les sculpteurs, Xénocrate d'Athènes et Antigone de Caryste, se répartit en deux thèmes majeurs : les critères techniques d'évaluation des artistes et les anecdotes.

Le deuxième chapitre est centré sur l'identification et la définition de l'« anecdote d'artiste » en tant qu'élément constitutif de l'histoire de l'art, dans la période qui va de la première moitié du XX^e siècle, avec la réflexion majeure d'Ernst Kris et Otto Kurz, *Die Legende vom Künstler. Ein geschichtlicher Versuch*, (1934), eux-mêmes disciples de Julius von Schlosser, auteur d'une synthèse critique de longue portée sur les sources de l'histoire de l'art moderne, *Die Kunsliteratur. Ein Handbuch zur Quellenkunde der neueren Kunstgeschichte* (1924), à aujourd'hui, où se marque un intérêt accru pour les anecdotes. C'est à ce courant que se rattache la recherche de V. Naas, qui a co-édité avec Emmanuelle Hénin, *Le Mythe de l'art antique, entre anecdotes et lieux communs* (2018).

Les deux chapitres suivants précisent davantage les liens de l'anecdote avec les formes littéraires aux marges desquelles elle se situe, l'histoire et la biographie, et plus généralement avec l'art rhétorique, grâce au rapport étroit qu'elle entretient avec la notion d'*exemplum*, et avec la classification des styles fondée, dès l'antiquité, sur la comparaison entre les œuvres littéraires et artistiques. Dédié à l'anecdote de Zeuxis et des jeunes filles de Crotone, le chapitre 5 met en lumière la flexibilité et la variété des fonctions de l'anecdote dans le traité cicéronien, la définition plinienne du style de Zeuxis, l'illustration d'une *virtus* grâce à la collection d'*exempla* chez Valère-Maxime.

Dans les chapitres centraux (7 et 8) de la deuxième partie dédiée à « l'appropriation plinienne des anecdotes », la constitution du corpus et du catalogue raisonné des anecdotes constitue le cœur de la démonstration qui aboutit aux propositions brillantes et innovantes des deux dernières parties de l'ouvrage. Ils sont précédés par une évaluation critique des sources grecques, à la lumière des travaux les plus récents, qui aboutit à une conclusion qui emporte la conviction. Les sources grecques sont sensibles aux préoccupations des artistes, dont elles sont encore proches dans l'espace et dans le temps, ce qui n'est plus le cas pour Pline l'Ancien et ses contemporains, pour lesquels ces peintres et sculpteurs représentent les figures idéalisées d'un passé désormais lointain. Malgré leurs différences, Douris, Xénocrate et Antigone de Caryste possèdent un savoir partagé sur l'art. V. Naas a raison de souligner que les découpages opérés par la *Quellenforschung* dans la notice plinienne ont eu sans doute pour conséquence de surévaluer la part propre à chacun de ces auteurs. C'est le cas notamment de Douris de Samos, auquel la plupart des anecdotes sont attribuées, mais dont les multiples facettes, en particulier dans la réflexion sur la notion de *mimèsis*, sont bien mises en lumière dans l'ouvrage

collectif co-édité par V. Naas et Mathilde Simon, *De Samos à Rome : personnalité et influence de Douris* (2015).

Le double classement quantitatif et qualitatif établi par V. Naas arrive à un total d'environ 160 anecdotes ou remarques « que l'on peut qualifier d'anecdotiques ou de pointes », réparties de façon inégale entre les cinq derniers livres de l'*Histoire naturelle*, la majorité se trouvant dans les livres 34 (38 cas) et 35 (94 cas). Le catalogue raisonné fait apparaître qu'au regard des 23 anecdotes dont font état Kris et Kurz dans leur livre, le relevé complet montre un nombre beaucoup plus élevé de cas. Le classement nouveau qui en résulte fait apparaître deux catégories d'anecdotes, l'une relative aux artistes et aux œuvres de la Grèce classique et hellénistique, les plus connues ; l'autre qui comprend une soixantaine d'anecdotes ancrées dans le monde romain de la fin de l'époque républicaine et du début de l'époque impériale. Ces deux catégories ont des sources et des finalités différentes, les premières définissent un discours sur l'art, les secondes plus conformes au projet d'ensemble de l'encyclopédie s'inscrivent dans une perspective morale et historique. L'analyse du corpus établit ainsi clairement que Pline « s'approprie le sujet et en donne sa propre version ».

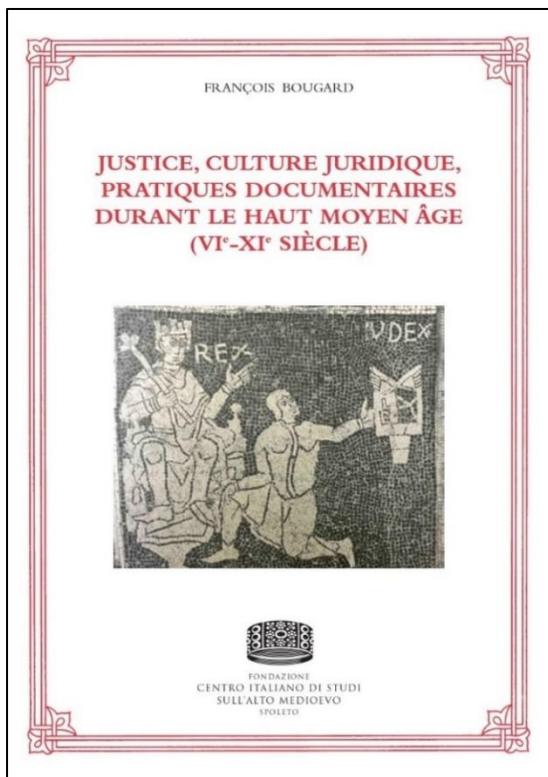
Une première illustration en est donnée au chapitre 9, dans l'étude attentive et fine de la composition et du style des anecdotes, qui montrent une qualité et une liberté d'écriture, plus rares ailleurs. Elle se poursuit dans la troisième partie, dédiée à la « romanisation des problématiques sur l'art ». Trois chapitres, fondés sur un bilan des recherches les plus récentes, mettent en évidence l'apport des anecdotes à la connaissance du statut de l'artiste et de la classification des *artes*, les modes d'appropriation et d'intégration des œuvres d'art grecques, la constitution des collections publiques et privées, l'évolution du regard romain sur l'art, « du pillage à la passion ». V. Naas met en lumière la position particulière de Pline, le regard positif qu'il porte sur les grands artistes du passé au point de comparer, dans la préface générale de l'*Histoire naturelle*, dédiée à Titus, leur quête toujours insatisfaite de l'œuvre parfaite avec sa propre démarche de thésaurisation sans fin des savoirs sur la nature. Les anecdotes sur l'artiste et le souverain, qu'il s'agisse des monarques hellénistiques ou des figures positives d'Auguste et des Flaviens au regard des déviances de Tibère et de Néron, ont ainsi un rôle actif dans la définition d'un code moral des relations entre les hommes de pouvoir et les artistes. La vision plinienne de l'art s'inscrit de façon cohérente dans la perspective politique et morale, respectueuse de l'instance souveraine qu'est la nature.

Les trois chapitres réunis dans la quatrième partie font pénétrer le lecteur dans l'élaboration même de la pensée plinienne sur l'art, qui répond à un véritable intérêt « technique, intellectuel et antiquaire » du naturaliste. Un atout majeur de la démonstration repose sur une analyse fine et brillante du vocabulaire critique mis en œuvre dans les anecdotes. L'approche est d'autant plus féconde qu'elle peut prendre appui pour la terminologie grecque de l'art sur une découverte papyrologique exceptionnelle, le livre d'épigrammes du poète hellénistique Posidippe de Pella, publié en 2001, qui renforce les résultats acquis sur les sources de Pline, mais qui permet d'appréhender, en langue grecque, la genèse du langage critique transmis par le texte latin. Pour la première fois, V. Naas reprend de façon systématique la comparaison entre termes grecs et latins, ce qui lui permet de saisir les multiples nuances de leur expression latine, de Cicéron à Sénèque et à Pline l'Ancien et d'enrichir de façon décisive l'ouvrage fondateur de J. J. Pollitt sur le vocabulaire critique de l'art grec. On ne saurait ici entrer dans les détails de la démonstration, il nous suffira de citer, à titre d'exemple, l'analyse du terme *intelligere*, dans le chapitre 13, présentée à l'appui de l'intérêt intellectuel et rationnel que Pline porte à l'art. Mais l'essentiel de la démonstration selon laquelle le texte de Pline, loin de n'être qu'une source, représente une réécriture de l'histoire de l'art en latin se trouve dans les chapitres 14 et 15, à propos de questions majeures de l'histoire de l'art : la *mimèsis* et son lien intime avec la notion de *phantasia*, à propos de Phidias, l'articulation entre *esse* et *uideri* à

propos de Lysippe, et le rôle discriminant de ces concepts dans la reconnaissance progressive d'un espace propre à la création artistique dans les textes philosophiques grecs et latins. On peut aussi citer les variations sur le sens de *diligentia* (ἀκρίβεια), le « soin scrupuleux, la précision », qui garantit l'imitation parfaite de la réalité, les nuances dans la minutie et la finesse exprimées par les termes *subtilitas*, *gracilitas*, *tenuitas*. Ce sont aussi les limites et les dangers de la *diligentia*, qui devient, chez le peintre Protogène, un excès méticuleux, presque maniaque, qui contraste avec la « grâce » (*uenustas*, χάρις) de son rival Apelle, qui savait retirer à temps sa main du tableau. V. Naas met en lumière le lien intime de cette notion avec celle de καιρός, l'« occasion favorable », l'instant fugitif qu'il faut saisir, thème d'une célèbre allégorie de Lysippe. Sans équivalent exact en latin, καιρός est traduit par le biais d'un terme proche, μέτρον, dont l'équivalent est *modus*, ce qui permet à V. Naas de proposer une nouvelle traduction d'un passage essentiel du livre 35 (67-68), l'un des rares cas où Pline, à propos du peintre Parrhasios, se réfère à un jugement d'Antigone et Xénocrate, en les citant explicitement. À propos de l'art des contours, écrit Pline, le peintre doit *desinentis picturae modum includere*. Jusqu'ici les traducteurs ont rapporté la notion de *modus*, « mesure » à la virtuosité technique du peintre dont le trait sait « enfermer dans une limite, *modus*, son sujet ». La solution proposée par V. Naas, d'une élégante simplicité, opte pour un jugement sur le comportement du peintre face à son tableau, savoir saisir « la juste mesure dans l'achèvement de sa peinture », le καιρός en somme, mais qui prend aussi chez Pline, par la notion de *modus*, une valeur éthique. On ne saurait enfin oublier de citer l'analyse de l'anecdote de la jeune fille de Corinthe, choisie pour l'illustration de la couverture du livre, érigée en mythe fondateur de l'art.

On ne peut qu'admirer la richesse, la virtuosité et le caractère novateur de l'ensemble.

François Bougard



Justice, culture juridique, pratiques documentaires durant le haut Moyen Âge (vi^e-xi^e siècle), Spolète, Fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 2024 (Collectanea, 40), XVII-587 p.

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'académie mon ouvrage rassemblant dix-huit articles parus depuis 1996 autour des questions de justice, de culture juridique et de pratiques documentaires pendant la première partie du Moyen Âge. Ils font la part belle à l'Italie d'une part, à ce qui a trait à la justice d'autre part : soit une région et un thème restés au cœur de mes travaux depuis une quarantaine d'années. Cependant, le propos s'ouvre aussi à l'ensemble de l'Occident. C'est le cas notamment de la première partie, consacrée à la justice criminelle, pour lesquelles, jusqu'au xii^e siècle, nos sources sont principalement normatives ou littéraires. La lecture de la législation des royaumes du monde

post-romain en donne un premier aperçu, qui ne saurait toutefois masquer l'absence d'une enquête systématique sur les crimes, leur répression et la représentation qu'on s'en fait durant le haut Moyen Âge ; celle-ci reste à faire. L'étude de l'expression *iudicium Francorum* et de ce qu'elle recouvre en est un jalon, de même que l'essai sur la peine et le défi du feu.

Les études relatives à la justice civile, principalement pour les conflits liés à la possession de la terre sur lesquels les sources sont les plus riches, sont en revanche exclusivement italiennes. Après une synthèse sur le traitement des litiges et la production documentaire qu'ils peuvent entraîner au-delà de la seule notice de plaid, plusieurs dossiers s'attachent aux procédures et aux preuves : serment, témoignage, duel, ordalie. C'est aussi l'occasion de s'interroger sur le rôle des juges et de leurs conseils dans la mécanique des procès, qui met en lumière leur capacité à intégrer dans l'appareil judiciaire des transactions économiques complexes, à mi-chemin entre ce qui relève de la juridiction gracieuse et ce qui tient à la résolution ou à la prévention des conflits.

Dédiée à la culture juridique, la troisième partie s'ouvre à nouveau sur un tableau à l'échelle européenne, visant à planter les éléments d'un décor : celui de la loi, dans sa production, sa perception et ses usages autour de l'an mil. Retour ensuite aux réalités italiennes, avec une étude sur la formation du groupe professionnel des notaires au IX^e siècle, qui fut déterminante dans le mouvement qui a façonné l'identité culturelle de l'Italie au Moyen Âge. Deux autres « affondi » font le point, l'un sur le recueil de formules dit *Cartularium Langobardicum*, produit à Pavie à l'époque ottonienne, l'autre sur les variations autour du mot *capitulare* et des citations de la loi qui l'accompagnent dans les sources documentaires. Ces mêmes sources documentaires sont le matériau sur lequel se fondent les dernières contributions formant la quatrième partie. Deux d'entre elles tâchent de brasser large, en donnant d'une part un tableau des pratiques relatives au crédit, d'autre part un aperçu des clauses de sanction spirituelle, une

nouvelle fois à l'échelle de l'Europe. Puis le point de vue redevient italien, avec l'analyse de l'impact de la conquête carolingienne sur le système documentaire et deux enquêtes thématiques, l'une sur la dot et le douaire, l'autre sur les *commutationes*.